

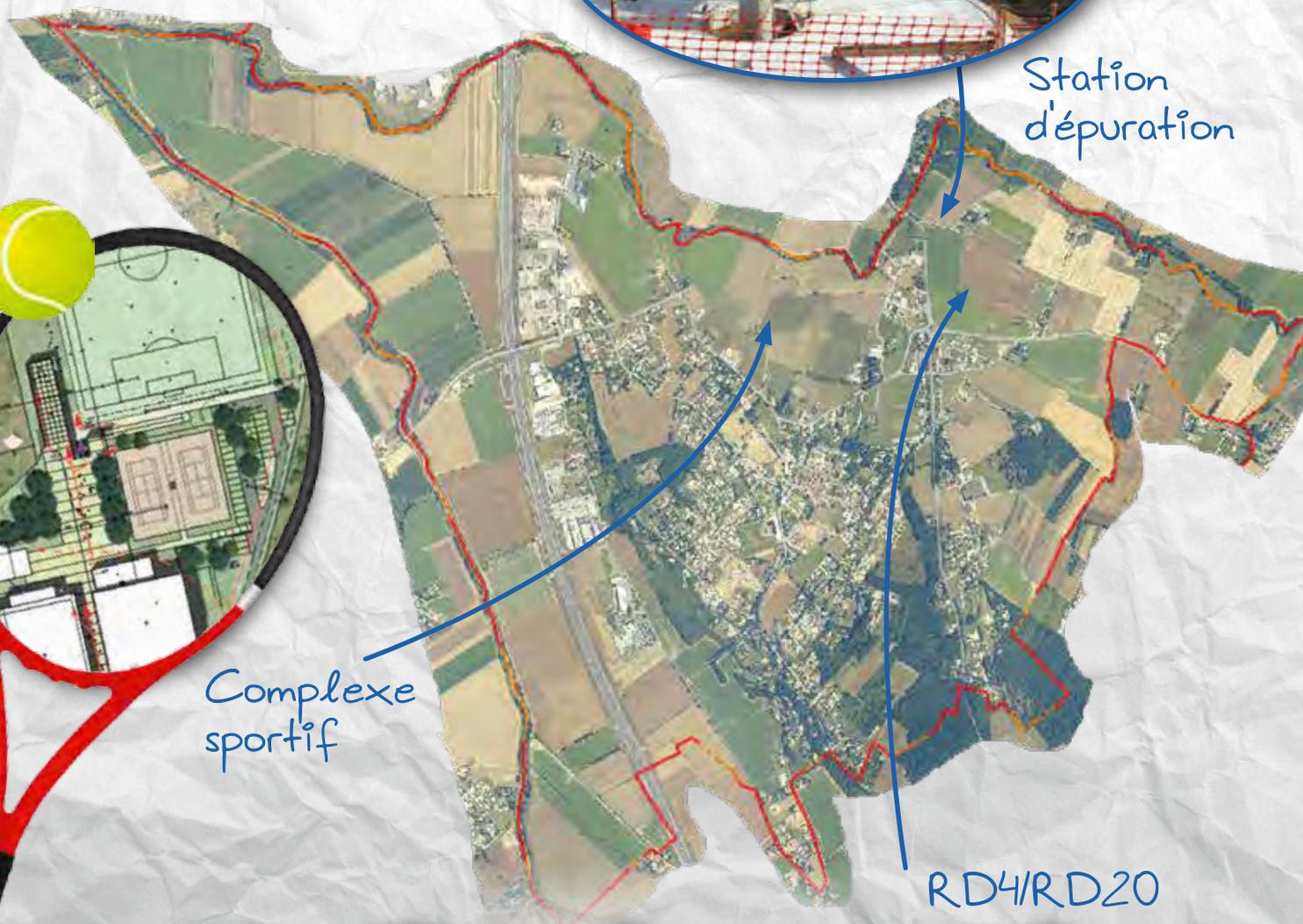
2016



Station  
d'épuration



Complexe  
sportif



RD4/RD20



une nouvelle entrée de village

Dossier

Le site  
internet

Mairie de Saint-Sauveur  
05 34 27 31 68 • accueil.msts@orange.fr



Cette année 2015 a été une année particulièrement intense. Intense en travail mais aussi en émotions.

En effet, en ce début d'année 2016, on ne peut s'empêcher d'avoir à l'esprit tous les événements tragiques qui ont marqué notre nation, chacun d'entre nous, des plus jeunes aux plus âgés, des athées aux croyants. Comme si d'un coup, les traditions, les couleurs, les religions, en un mot nos différences étaient sabotées, gommées !



Il y a 110 ans, le 9 décembre 1905, la promulgation de la loi de séparation de l'Église et de l'État faisait de la France un état laïc : « ...La république assure une liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes... »

Cette laïcité est tellement ancrée en nous que nous avons oublié de la cultiver, de la partager, de l'enseigner ! Rien ici-bas n'est possible sans éducation, sans enseignement, sans partage des cultures, sans partage des espoirs, sans respect des différences.

Permettre à chacun de s'épanouir avec ses particularités tout en respectant les diversités de l'autre, c'est respecter le concept de laïcité.

C'est tout cet idéal qui a été attaqué, meurtri au travers des divers attentats et des nombreuses victimes innocentes qui ont payé de leur vie. Il est important que chacun d'entre nous s'interroge sur la façon de pouvoir partager cet idéal de laïcité en famille, entre amis, dans la diversité.

Car si chacun d'entre nous s'engage, aussi modestement que ce soit, à cultiver et respecter cet idéal, alors nous aurons pleinement rendu hommage à la mémoire de toutes ces victimes innocentes.

Au-delà de ces événements tragiques qui ont touché notre conscience collective, l'année 2015 aura été aussi une « année spéciale » pour l'ensemble des collectivités territoriales. Confrontées à de nombreuses réformes et textes législatifs divers qui leur confèrent de plus en plus de compétences et par conséquent la mise en œuvre de davantage de services à la population, les collectivités doivent faire face inéluctablement aux fortes diminutions des dotations et subventions.

Malgré ces difficultés, nos actions ont été, tout au long de cette année 2015, essentiellement tournées vers nos projets !

Vous trouverez dans les pages de ce magazine une présentation des réalisations à venir en 2016 :

- **Les travaux de notre station d'épuration** commencés courant juin se poursuivent jusqu'à fin mars,
- **L'urbanisation au carrefour de la RD4 et la RD20** qui a nécessité la modification de notre PLU verra le jour dès 2017,
- **Le projet du complexe sportif**, enfin accepté et validé par les services de la Préfecture, se concrétisera dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre 2016, après avoir surmonté de nombreuses difficultés administratives,
- **La révision du PLU** : les nouvelles réglementations en terme d'urbanisme ont obligé l'équipe municipale à s'engager dans une révision du PLU pour préserver et conserver à notre village son caractère si particulier qui en fait sa richesse. Cette démarche sera approuvée dès la fin 2016.

Avec l'équipe municipale rassemblée à mes côtés et l'ensemble de nos agents communaux très investis, je sais pouvoir compter sur l'énergie de toutes les forces vives qui dynamisent notre commune : associations, bénévoles, enseignants, acteurs économiques, sans oublier nos anciens et nos jeunes qui offrent un bel exemple de vie et de partage.

**Philippe PETIT**

	3	Infos municipales
	5	Enfance
	10	Intercommunalité
	12	DOSSIER - Le site internet
	14	Civisme et sécurité
	17	Environnement
	14	Retour en Images
	20	Action Sociale et Solidarité
	21	Vie associative
	25	En bref
	26	Agenda • État Civil
	27	Paroles données



À Saint-Sauveur  
Édité par la Mairie de Saint-Sauveur  
05 34 27 31 68  
accueil.msts@orange.fr

Directeur de la publication :  
Philippe PETIT  
Responsable de la publication :  
Marina DAILLUT

Création, réalisation  
et impression :  
Evoluprint à Bruguières  
Crédits photos © Fotolia

## 2016, l'année des réalisations !

### La station d'épuration : fin des travaux

La fin des travaux de la station d'épuration est imminente et prévue pour la fin du mois de mars. Les premiers essais auront lieu durant la période d'avril et mai.

Serre de séchage des boues



Cette réalisation se caractérise par son important niveau technologique et une haute qualité environnementale. L'équipement utilisera l'énergie solaire pour le

séchage des boues. Celles-ci seront transformées en granulés qui pourront être intégrés dans le compost. La diminution sur place du volume à évacuer permettra aussi d'optimiser les coûts d'exploitation.

Le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement a mis toute son expertise pour obtenir une qualité de rejets des eaux épurés, largement au-delà des normes imposées. Vos élus ont souhaité aller plus loin ! Les boues produites par cette station ne seront plus qualifiées de déchets, mais de produits.

Il est créé une zone végétalisée positionnée avant le rejet des eaux au Girou qui permettra d'une part une facilité de gestion et d'entretien et également, par le

biais de diverses espèces arborescentes, arbustives ou herbacées, de travailler efficacement l'intégration paysagère de l'ensemble du site.

La réception de notre station est prévue pour le mois de juin.

Vue générale du local technique



### L'urbanisation au carrefour de la RD4 et la RD20

Ce projet identifié aujourd'hui « RD4/RD20 » est en bonne voie.

Un travail de collaboration remarquable est actuellement réalisé entre la commune et l'aménageur autour du développement d'une petite zone commerciale répondant aux besoins locaux, de l'intégration paysagère du nouvel ensemble et du confort de vie des futurs résidents.

Le projet comprend un ensemble urbain d'habitations mixtes composé de divers types de logements, maisons, appartements, qui seront proposés soit à la location, soit à l'acquisition.

La modification, prévue, de notre PLU a été nécessaire. Celle-ci est aujourd'hui pleinement exécutoire et permettra la validation du permis de construire dès que la station d'épuration sera opérationnelle, soit à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2016. Le projet verra le jour dès 2017.





## Le complexe sportif

Alors même qu'il était prêt à sortir de terre, l'évolution des textes règlementaires qui nous obligent sans cesse à des réajustements pas toujours faciles à mettre en œuvre ont amené la commune à revoir son projet de complexe sportif dans sa forme initiale. Cette révision n'affecte que la position des infrastructures sur le terrain et ne remet en aucun cas en cause les besoins exprimés à l'origine par les futurs utilisateurs. L'équipe municipale a dû échanger pendant près d'un an avec les services de l'état avant d'aboutir à un projet enfin validé. Le travail a donc repris en ce début d'année et le nouveau permis de construire sera déposé rapidement.

Les travaux devraient être lancés dans le courant du deuxième semestre 2016.

## Les principales délibérations du Conseil Municipal

31 août 2015

### ■ Intercommunalité

Approbation des nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Frontonnais.

15 novembre 2015

### ■ Urbanisme

Approbation de la deuxième modification du Plan Local d'Urbanisme



15 décembre 2015

### ■ Population

Recensement de la population 2016 : fixation du nombre d'agents recenseurs, de leur rémunération et désignation d'un coordonnateur.

### ■ Aménagement du territoire

Avis du Conseil Municipal sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

### ■ Finances

Autorisation d'engager des dépenses et des recettes en investissement avant le vote du budget 2016.

Remplacement des ensembles d'éclairage vétustes au chemin de Casselèbre et dans la rue des Sports : participation financière demandée auprès du SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne).

19 janvier 2016

### ■ Finances

Inscription en investissement des travaux réalisés en régie.

Intégration des intérêts courus non échus.

### ■ Éducation

Signatures de Conventions relatives aux Temps d'Activités Périscolaires pour l'année scolaire 2015-2016.

### ■ Intercommunalité

Avis favorable du Conseil Municipal sur la modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Hers-Girou par l'adhésion de l'assemblée des communes de la communauté de communes Cœur Lauragais.

Avis favorable du Conseil Municipal sur la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electricité de Haute-Garonne

## École publique Charles Mouly



« Marcher dans le vent juste pour le plaisir ... ». C'est la traduction néerlandaise de « **UITWAAIEN** », le spectacle présenté par la compagnie **Sans Gravité** et offert par la commune aux enfants des classes de maternelle.

Le temps du spectacle, les enfants se sont laissé emmener par Félix dans son monde drôle et poétique.

Un spectacle mêlant musique, cirque et magie : un moment d'enchantement pour les enfants. « Juste pour le plaisir » !



« **Le père Noël est venu à l'école.**

Il a distribué un cadeau à tous les enfants de la classe, preuve que nous avons été bien sages... Alors pour le remercier, nous lui avons chanté des chansons !

Ce moment magique a été suivi d'un goûter. On s'est vraiment régalé. Quelle belle journée ! Merci Père Noël ! »





**Vendredi 17  
décembre**

Les élèves de l'école publique Charles Mouly ont présenté à l'ensemble des parents de l'école quatre chansons d'horizons différents, chantées dans plusieurs langues : « Chocolate y café », « Lumières de Noël », « Le café des délices » et « Amstrong », le tout sous la direction de Monsieur Mirobolant et sa guitare magique !

Un moment apprécié et chaleureusement applaudi.



## Inscriptions scolaires rentrée 2016

**Les inscriptions à l'école publique démarreront le 8 mars 2016. Elles concernent essentiellement les enfants nés en 2013.**

Pour ce faire, vous devez vous inscrire au préalable en mairie muni de :

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile récent.

Une fois le certificat de pré-inscription établi, vous pourrez prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école, Madame LANDAIS, afin d'entériner l'inscription. Vous présenterez lors de cet entretien :

- Le certificat de pré-inscription mairie
- Le livret de famille
- Le carnet de vaccins à jour

### Enfants nés en 2014

Les enfants qui auront 3 ans au cours du premier trimestre de l'année 2017 (nés avant le 31 mars 2014) peuvent faire l'objet d'une inscription en Toute Petite Section de maternelle, sur liste d'attente.

La procédure est la même que pour les autres enfants. Dès que les effectifs scolaires pour la rentrée 2016 seront connus (en principe fin juin), les enseignants détermineront le nombre d'enfants qui pourront être admis.



**Contact école :**  
**Sandrine LANDAIS**  
Directrice de l'école publique  
05.61.35.18.33



**Contact mairie :**  
**Karine GUICHEMERRE**  
Suivi des Affaires Scolaires  
05.34.27.31.68



## École Saint-Guillaume

Les élèves de maternelle ont célébré la fête de la **Saint-Guillaume** en tirant les rois !

Ces petits rois et ces petites reines, couronnés pour l'occasion, ont accueilli avec tous les élèves de l'école et leurs enseignants le Père Bonnaventure pour bénir l'école à l'aube de cette nouvelle année.

Ils ont ensuite chanté ensemble « J'aime la Galette ! » et dégusté de délicieuses galettes des rois. Les parents de l'APEL étaient présents pour cette nouvelle occasion de convivialité.



ELA est une association européenne engagée dans la lutte contre les leucodystrophies, maladies génétiques orphelines graves et invalidantes. Chaque année, les élèves de l'école Saint-Guillaume se mobilisent et s'inscrivent dans cette lutte.

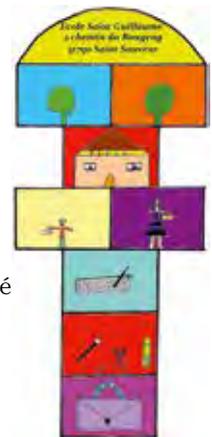
## Rétrospective sur l'année 2015

### L'École Saint-Guillaume, une école SOLIDAIRE !

« Mets tes baskets et bats la maladie ».

Le jeudi 15 Octobre 2015, au stade de St Sauveur et grâce à la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, nous avons collecté et remis à l'association **ELA** la somme de : « 2422 euros »

*Bravo aux élèves de l'école Saint-Guillaume qui ont parcouru 802 km, soit la distance entre Perpignan et Paris !*



## Projet court-métrage avec les tablettes chez les CP de l'École Saint-Guillaume

Au premier trimestre, les tablettes entrent dans la classe de CP... Chacun s'appliqua dans un premier temps à prendre contact avec ce nouvel outil numérique. Puis vint le temps des activités purement pédagogiques : lecture, écriture et mathématiques :

Depuis janvier 2016 tout s'est accéléré, les élèves de CP se changent tour à tour en scénaristes...décorateurs, cadresurs, réalisateurs, bruiteurs, monteurs !



La classe de CP prépare un court-métrage sur le « thème du voyage », qui sera ensuite présenté courant du mois de mai 2016 **à la cinémathèque de Toulouse dans le cadre d'un festival diocésain** de réalisation de courts-métrages avec une tablette.

Les élèves avaient le choix parmi différentes techniques, et après plusieurs essais, c'est celle du stopmotion qui a été retenue.

*Tout doit être réalisé à partir de la tablette numérique, c'est un vrai challenge pour nos élèves !*

Ce projet initié par la DDEC 31 concerne seulement 24 classes. Quelle chance donc pour nos grands CP de l'école Saint-Guillaume d'avoir été sélectionnés !



Vendredi 13 novembre 2015, les attentats de Paris touchent le cœur de tous les français...

*Il faut être solidaires, tous solidaires, ne pas avoir peur !*

*Nous, les enfants, sommes encore jeunes mais nous, on se bat avec les mots !*



Alors, le lundi 16 novembre 2015 au matin, nous, les élèves de CM2 de l'école Saint Guillaume, nous avons parlé, nous avons pleuré, nous avons dessiné à la craie dans notre cour de récréation la devise de la France :

**LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ ... SOLIDARITÉ !**



Ensemble, élèves et adultes réunis dans la cour, en formant une chaîne de Solidarité ont rendu hommage à toutes les victimes de ces attentats en respectant une minute de silence.

**LIBERTÉ PAIX DIGNITÉ, tous ensemble plus forts !**

*Les élèves de CM<sup>2</sup>*

## Centres d'Animation Jeunesse Festival 2015

les 22-23 et 24 octobre  
à Saint-Sauveur

Une fois le coup d'envoi donné par Jean-Paul VASSAL, Vice-Président de la CCF chargé de l'enfance et la jeunesse, le festival a débuté avec la soirée cinéma Festi'motion, au cours de laquelle des jeunes réalisateurs participants se sont vu décerner des palmes d'or. En deuxième partie de soirée, les spectateurs ont pu découvrir Bande de Filles, de Céline Sciamma, présenté en ouverture à la Quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes l'an passé. Ce dernier a de beaux jours devant lui : la relève semble être assurée !



*Les filles à l'honneur*

## Le festival bat son plein

### Des animations de plein air

Le deuxième jour fut le moment fort du festival, attirant plus de 200 jeunes venant de Saint-Sauveur et de l'ensemble des CAJ du Frontonnais. Ils ont pu tester tour à tour le laser ball, la tour d'escalade, le skate électrique, le kart à pédales, la sarbacane, le disc golf, les jeux gonflables, le bumpball... autant de jeux proposés gratuitement tout au long de la journée.

Les jeunes attirés par l'animation radio ont pu s'essayer au stand « web radio » et un podium était installé pour les jeunes talents passionnés de musique et de chant.

Le samedi soir, 20 jeunes ont pu exprimer leur talent sur scène, bluffant par moments les spectateurs, comme ce fut le cas du jeune Daniel avec sa prestation remarquable et remarquée de beatbox.

Autres temps fort de la soirée, le concert du Trio Plum' & Philo Mic et celui de Lily Pop : au travers de son rap engagé, le groupe HIP HOP s'est exprimé sur les thèmes du développement durable et de la citoyenneté, et le groupe Pop Rock a décuplé une énergie qui a contaminé le public sous le charme !



#### A noter :

Un éclairage et une sono de qualité fournis par Light of the Night, deux professionnels qui ont assuré des conditions scéniques dignes de grands concerts.

# Intercommunalité



Après deux jours mouvementés et hauts en couleur, le dernier jour du festival se voulait plus calme en proposant des jeux en famille. Tout au long de ce festival, 12 jeunes impliqués dans l'organisation de cette manifestation, ont installé un bivouac et ont dormi sur place.

Un festival très réussi qui a mobilisé l'ensemble des équipes d'animateurs des CAJ et qui a ravi l'ensemble des participants.

**Les CAJ remercient la commune de Saint Sauveur et la CCF pour leur soutien.**

## L'aventure continue...

Le samedi 30 janvier s'est déroulée à Castelnau la 3<sup>e</sup> édition des « Premières Scènes ». Après le succès remporté à Vacquiers et Saint-Sauveur, les animateurs des CAJ du territoire poursuivent l'aventure en organisant des soirées ouvertes aux jeunes désireux d'exprimer pour la première fois leurs talents sur scène : danse, chant, beatbox, rock, slam...

Vous êtes de Saint-Sauveur, vous avez entre 16 et 25 ans et vous aussi, vous souhaitez vous « essayer » à la scène ? D'autres Premières scènes seront organisées dans le courant de l'année.

Renseignez-vous en appelant le 05.61.09.86.36, ou envoyez un mail à [caj-castelnau@loisireduc.org](mailto:caj-castelnau@loisireduc.org)



Les meilleures photos seront exposées au salon Fotograf'@Fronton du 4 au 13 mars 2016

**Rappel :**  
les animations des CAJ s'adressent à tous les jeunes du territoire.

**Renseignements :**  
[cc-dufrontonnais.fr](http://cc-dufrontonnais.fr)



## SITE INTERNET

Attendu depuis longtemps, nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau site internet. Intégrant les nouvelles technologies du Web, celui-ci sera plus facile d'utilisation. Avec ses interfaces intuitives, la navigation sera plus confortable, plus conviviale pour les internautes. Son interface « Webmaster » est, elle aussi, largement plus performante, simplifiant ainsi les mises à jour du site.

Nous avons voulu ce nouveau site le plus complet possible afin qu'il puisse répondre aux demandes d'informations les plus récurrentes. Nous espérons que son contenu et son dynamisme vous inciteront à venir le visiter souvent, et vous invitons à nous faire part de vos remarques et vos suggestions.

**Bonne navigation.**

### Une page d'accueil moderne et intuitive

Simple et dynamique, elle vous permettra de repérer très vite la rubrique qui vous intéresse d'un simple coup d'oeil.

Grâce à ses boutons colorés, on peut accéder très facilement et sans délai aux informations récurrentes ou urgentes.

Des accès directs



### Un bandeau d'informations en continu avec les "actus"



### Un carrousel affichant l'agenda de vos sorties



## Des rubriques facilement identifiables



### Votre commune

**Vous y trouverez des informations sur :**

- Le conseil municipal : les élus, les commissions, les comptes rendus de conseil
- Les services municipaux et les contacts afférents
- Les marchés publics
- La Communauté de Communes
- Les publications : nos magazines en téléchargement
- Histoire et patrimoine
- Galerie de photos (en défilement et en téléchargement)
- Contactez-nous : vous pouvez nous laisser un message en remplissant le formulaire

### Vie pratique

Vous y trouverez un maximum d'informations sur vos démarches administratives, les collectes des déchets, la location de la salle des fêtes et le prêt de matériel, la sécurité civile et le civisme, les transports en commun, les numéros utiles...

### Urbanisme

- Les autorisations d'urbanisme
- Le Plan Local d'Urbanisme avec son zonage et son règlement
- Le Plan de Prévention des Risques Sécheresse
- Le SCOT
- Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)
- La RT2012 (réglementation thermique)
- Les Bâtiments de France

### Jeunesse

Vous trouverez dans cette rubrique toutes les structures enfance/jeunesse du territoire par tranche d'âge, allant de la crèche aux centres de loisirs et Centres d'Animation Jeunesse. Les établissements scolaires de rattachement depuis l'école jusqu'au lycée y sont également présents, ainsi que les transports scolaires.

### Économie et solidarité

- Un volet Emploi et Economie avec des informations sur le Bureau de l'Emploi de la CCF et un annuaire des entreprises de la commune qui vous sera proposé dans les semaines à venir (page en construction),
- Un volet Solidarité traitant de :
  - o La Commission d'Action Sociale de la commune
  - o Les services d'aide à la personne
  - o Les associations caritatives (Secours Populaire, Catholique, Restos du Cœur...)
  - o Le logement social

### Sports loisirs culture

- Un agenda des manifestations (que vous retrouvez aussi en accès direct sur la page d'accueil)
- Un annuaire des associations
- Le bibliobus
- Office de Tourisme de Fronton



**Contact**  
**Karine GUICHEMERRE**  
**communication.msts@orange.fr**

## Bien vivre à saint sauveur :

**Nous sommes tous concernés. Civisme, sécurité et respect de l'environnement, autant de valeurs incontournables qui nous impactent et dont nous sommes chacun acteur !**

### Halte aux dépôts sauvages

La production de déchets ne cesse d'augmenter, et les ordures sont devenues un réel problème de société.

Malgré les services de collecte des déchets existant sur le territoire, des dépôts sauvages de toutes sortes sont régulièrement constatés sur notre commune : gravats, matériaux de chantier, déchets verts, bidons d'huile de vidange...

Nous sommes tous très attachés à la qualité de vie dans notre commune, et les agents communaux travaillent chaque semaine à son embellissement. Le Bien-Vivre à Saint-Sauveur passe aussi par le respect des espaces publics (équipements collectifs, parcs, rues...). N'oublions pas que lorsque nos amis les chiens souillent les parcs, nous en faisons tous les frais. Les maîtres de ces animaux doivent prendre les précautions qui s'imposent (sachets pour déjections canines..).

*Les déchets ont un effet direct sur notre environnement, notre cadre de vie, notre santé et notre sécurité.*

### Une pollution visuelle, mais pas seulement...

Les dépôts de déchets verts, déchets ménagers ou autres gravats en dehors des jours et horaires de collecte ou dans des lieux privés ou publics interdits, constituent une véritable pollution visuelle pour la communauté.

Mais plus qu'une nuisance visuelle, c'est une pollution écologique que ces dépôts sauvages entraînent : souillures des sols, des sous-sols, de l'air, des cours d'eau.

Autre nuisance écologique : les remblais en bord de rivière.

Le lit majeur d'un cours d'eau correspond à l'espace occupé par la rivière lors des crues

les plus importantes. Ces zones naturellement inondables participent à la limitation des inondations.

Or, régulièrement, on constate des dépôts non autorisés de matériaux (terre ou déchets de chantier) sur les bords du Girou et de l'Hers. Ces dépôts constituent des remblais dont les conséquences ne sont pas anodines :

- La terre entraînée par le ruissellement dans le cours d'eau risque d'étouffer la vie aquatique
- Pire, la perte de zone naturelle d'expansion de crue peut aggraver le risque d'inondation en aval.



Des détritux...

### Des effets sur la santé et la sécurité

Toute pollution écologique a un effet direct tant sur notre santé que sur la sécurité des enfants un peu trop curieux : par exemple, les produits toxiques entreposés à même le sol sur la voie publique (comme l'huile de vidange déposée près du restaurant) ou les matériaux de chantier qui pourraient tenter des enfants avides de jeux nouveaux...

### Vandalisme « bête et méchant »



Des végétaux...

Plusieurs actes d'incivisme gratuits ont été constatés durant les vacances scolaires (emballages alimentaires, canettes, détritux laissés sur place à même le sol) dans des espaces publics particulièrement bien aménagés pour « le bien-vivre » de tous et qui hélas ne sont pas respectés. De même, les récentes plantations qui ornent les trottoirs du chemin de la Palanquette ont été arrachées, saccagées en une nuit. Tous ces travaux ont pour but d'embellir notre village et de lui apporter des espaces urbains publics agréables pour tous. Chacun de nous doit être vigilant et se sentir responsabilisé. Respectons notre village !!



Des détritux...

# Civisme et Sécurité

## Des infractions punies par la loi

### Au fait, un déchet c'est quoi ?

Une canette, des bouts de verre, des déjections canines, des mégots de cigarette, une machine à laver, un véhicule hors d'usage, un pneu, une cagette, de l'huile usagée, une denrée périssable, des gravats... sont des déchets.

### Et un dépôt sauvage ?

Est considéré comme un dépôt sauvage tout abandon de déchets, déjections, matériaux dans des lieux privés ou publics, si pour ces derniers le dépôt se fait dans un endroit non autorisé ou en dehors des jours et horaires d'enlèvement prévu par le service de collecte.

### Ces infractions sont passibles de sanctions

- Jet, dépôt, déversement non autorisé: 68 euros (Article R633 du Code pénal) :
- Embarras de la voie publique sans nécessité : 750 euros (Article R644-2 du Code pénal)
- Dépôt de déchets réalisé à l'aide d'un véhicule : 1500 euros (Article R635-8 du Code pénal)

La commune de Saint-Sauveur et la CCF resteront vigilants sur le respect de l'environnement dans les lieux publics.



Sacs de déchets verts abandonnés au pied de poubelles

### **N'oubliez pas :**

*Après le passage des agents du service de collecte, pensez à rentrer vos conteneurs. Cela évitera qu'ils se retrouvent sur la voie par jour de grand vent, au risque de causer un accident.*

## Pensez aux déchetteries...

### Déchetterie de Fronton : 05 62 79 17 30

- avenue des Vignerons – Route de Nohic,
- horaires : le lundi et du mercredi au samedi de 9h00 à 11h50 / 14h00 à 18h00,
- le dimanche de 9h00 à 11h50 / 13h00 à 18h00,
- fermée le mardi et les jours fériés.

### Déchetterie de Grenade : 05 61 82 35 03

- RD 30 – Route de St Cézert,
- horaires : le lundi et du mercredi au samedi de 9h00 à 11h50 / 14h00 à 18h00,
- le dimanche de 9h00 à 11h50 / 13h00 à 18h00,
- fermée le mardi et les jours fériés.

### Déchetterie de Saint-Alban : 05 61 09 17 46

- ZI du terroir II – Impasse Rouquette,
- horaires : le lundi et du mercredi au samedi de 9h00 à 18h00



## ... et aux services de la CCF

o **Location de bennes** : La communauté de communes met à votre disposition des bennes pour les déchets verts ou gravats pour un coût de 70€.

o **Pneus usagés** : les pneus sont interdits en déchetterie. C'est pourquoi la CCF a mis en place une benne au Pôle Exploitation Voirie. Sur présentation d'un justificatif de domicile, vous pouvez apporter vos pneus déjantés.

### RENSEIGNEMENTS :

#### Pôle Exploitation Voirie

4 impasse de l'Abbé Arnoult – Fronton  
05.61.37.68.40  
[exploitation@cc-dufrontonnais.fr](mailto:exploitation@cc-dufrontonnais.fr)

#### Pôle Environnement

même adresse  
05.62.79.15.30  
[environnement@cc-dufrontonnais.fr](mailto:environnement@cc-dufrontonnais.fr)



# Civisme et Sécurité

**Vous avez entre 16 et 18 ans : ces informations vous concernent**



Ma JDC sur mobile : une toute nouvelle application à télécharger sur smartphone.

## La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

**Pour aider les jeunes « appelés » à réaliser leur JDC entre leur recensement à 16 ans et leur convocation en site JDC à 18 ans**

Cette nouvelle application répond à une attente d'un public jeune : ils peuvent y trouver toutes les informations pratiques avant / pendant / après leur JDC :

- géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet en temps réel,
- retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, temps de trajet à pied entre la gare/arrêt de bus et le site, pièces à fournir, programme de la journée...)
- prendre contact plus facilement avec les organisateurs afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...),

### POUR ANDROID :

Le mot clef de recherche est « Ma JDC Mobile » ou « DIRISI ».



### POUR APPLE :

Elle est disponible, pour la version iPhone, sur « iTunes » avec, pour la rechercher, les mots clefs suivants : jdc, journee defense, journee defense citoyen, citoyennete



**Bon téléchargement !**

## N'oubliez pas de vous faire recenser !

Le premier janvier, a débuté la 1<sup>ère</sup> période de l'année 2016.

Les jeunes nés en janvier - février - mars 2000 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille de leurs parents et d'une pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité).

#### Quand ?

A partir de la date anniversaire de leurs 16 ans jusqu'au dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit leur anniversaire.

Ex : Si vous êtes né le 16 janvier 2000, vous devez vous faire recenser avant le 16 avril 2016.

#### Pourquoi se faire recenser ?

- Pour pouvoir passer des concours ou examens d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.
- Pour être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans
- Pour participer à la journée défense et citoyenneté obligatoire.

#### Cas particuliers :

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.



En février, les jours rallongent. Jardiniers, sortez vos outils  
Les agents en charge des espaces verts vous conseillent.



**C'est le bon moment pour :**

- scarifier et épandre sur le gazon les cendres de cheminée : elles élimineront la mousse naturellement,
- tailler et aérer les arbustes. Toujours couper à l'intérieur, de façon à ce qu'un papillon puisse virevolter entre les branches,
- préparer les semis pour les vivaces qui pourront être sorties au printemps et fleurir tout l'été.

## Collecte des déchets 2016

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la gestion des déchets est assurée par la communauté de communes du frontonnais. Elle se fait comme par le passé en porte à porte et en points de regroupements. Les gestes de tri ne changent pas. Seuls les jours de collecte changent :



## Festival des CAJ les 22-23 et 24 octobre 2015



## Commémoration du 11 novembre



## Téléthon



## Cérémonie des voeux



# Action Sociale et Solidarité

## Retour sur les colis de Noël



Le 19 décembre dernier, 22 familles modestes ont eu le plaisir de se voir offrir un panier gourmand par la Commission Communale d'Action Sociale de Saint-Sauveur. Le principe des colis de Noël est né en 2005 d'une volonté des élus de ne laisser personne dans l'oubli pendant ces périodes festives et d'apporter dans ces foyers un peu de chaleur humaine.

### NOUVEAU

Pour la deuxième année consécutive, ce sont les membres de la Commission qui ont distribué ces paniers gourmands, remettant également aux familles une plaquette informative sur les services et organismes sociaux à leur disposition sur le territoire.

Soucieuse de maintenir un lien social avec la population, cette commission est très attachée à cette nouvelle mission. Merci à Mesdames Sophie VERGNES, Pierrette AMOUROUX, Jeanne MIHURA, Céline PICHON, Messieurs Philippe BRACHET, Ermanno IANNELLI, Stéphane LABIT, Daniel POTRON.

Pensez-y : chacun d'entre eux peut servir de relais de proximité auprès de l'agent d'accueil du CCAS.



Karine GUICHEMERRE  
05.34.27.31.68  
ccas.msts@orange.fr

## L'économie solidaire

### AVIE: Agir Vers l'Insertion et l'Emploi

L'association AVIE est présente sur la commune depuis plus de 15 ans. Structure de l'économie sociale et solidaire, elle a pour vocation d'aider les demandeurs d'emploi à élaborer un projet professionnel grâce à des missions de travail ponctuelles ou régulières.

Pour les bénéficiaires de ces services, l'association garantit le suivi de la mission confiée et les dégage des formalités administratives liées à l'embauche puisque AVIE est l'employeur.

Elle propose ses services aussi bien aux

particuliers (ménage, repassage, garde d'enfants de plus de 3 ans, jardinage, autres petits travaux...) qu'aux entreprises et collectivités (prestations de nettoyage, aide au service de restauration, manutention...).

Pour plus de renseignements :  
AVIE  
2 rue des Remparts Notre Dame  
31340 VILLEMUR SUR TARN  
05.62.79.51.99  
Contact31@avie-asso.fr

**AVIE**  
À votre service depuis 10 ans

**SERVICES A DOMICILE**

Rapidement et sans formalités AVIE est l'employeur

**MENAGE  
REPASSAGE  
JARDINAGE  
GARDE D'ENFANT  
PETITS TRAVAUX**

En nous confiant votre travail, vous rendez service à un demandeur d'emploi

SOUPLESSE  
SIMPLICITÉ  
SERVICE  
SOLIDARITÉ

Choisissez l'économie solidaire



## Prime d'activité

**La Prime d'activité a vu le jour le 1er janvier. Elle remplace le RSA « activité » et la Prime pour l'emploi. Elle constitue un complément de revenus pour les petits salaires et les personnes sans activité.**

Pour savoir si vous êtes éligible à la prime d'activité, vous pouvez faire une simulation sur le site de la CAF : <http://www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits>

Pour information, toute demande de Prime d'activité effectuée jusqu'à la fin du mois de mars 2016 permettra d'ouvrir un droit à compter de janvier 2016.

**Rendez-vous sur le site de la CAF : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)**

## Comité des Fêtes

### Fête de la bière 2016

Après le succès remporté par la 1<sup>re</sup> Fête de la Bière en 2015,  
le Comité des Fêtes renouvelle cette manifestation festive

**le samedi 19 mars 2016**

à 19h30 à la Salle des Fêtes de St Sauveur



Toute l'équipe du Comité  
vous y attend nombreux !

Une animation de choix assurée par le trio  
No Soucy...



... et un auditoire captivé.

Les autres  
rendez-vous à  
ne pas manquer :

**4 juin 2016 : soirée Bodega au terrain de foot**

**du 29 au 31 juillet : fête locale avec le traditionnel repas du samedi soir mais le suspense reste entier concernant le thème...**

**Tous les derniers vendredis du mois : concours belote à la salle du comité des fêtes (rue de la Paix)**

## Anciens combattants FNACA



L'année 2015 qui s'achève fut une année difficile. De nombreux adhérents, anciens combattants de notre canton de Fronton, sont décédés, dont M. Joseph ROSSONI à Saint-Sauveur.

Les traditions des cérémonies du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre ont été respectées. Elles se sont déroulées en présence d'une nombreuse assistance et des enfants des deux écoles qui perpétuent le devoir de mémoire.

La Marseillaise et le chant des partisans ont retenti à l'unisson, et un poème d'Aragon dédié à ces événements a ponctué avec émotion ces différentes cérémonies.

L'ancienne allocation différentielle de solidarité accordée aux veuves ressortissantes de l'ONAC a été supprimée au 31/12/2015 et remplacée par une aide sociale dont le montant n'est pas encore défini.

Se renseigner auprès de l'ONAC qui définira individuellement les modalités d'attribution.

Nous vous informons que la cérémonie du 19 mars se déroulera le vendredi 18 mars à 15 heures.



## Secours Populaire

### Un nouveau souffle

Depuis quelques mois, l'équipe des bénévoles s'est étoffée, des idées sont nées, ce qui a permis en autres, la réalisation d'un arbre de Noël.

Pour cela, il a fallu organiser des collectes de jouets, notamment à l'école de Saint-Sauveur, de Labastide, dans les supermarchés... puis il a fallu les vérifier, les reconditionner et les emballer avant que « le Père Noël vert du Secours Populaire » puisse les offrir à nos petits aux grands yeux écarquillés et pleins de bonheur...

Beaucoup de travail mais quelle joie de voir tant de sourires !

Pour un coup d'essai ce fut presque un coup de maître ! Promis, nous ferons mieux l'an prochain. Nous remercions du fond du cœur les enfants qui ont offert

leurs jouets, Monsieur le Maire pour le prêt de la salle et tous ceux qui se sont investis dans cet événement.

De nouveaux projets sont en cours. A suivre...



#### Secours Populaire

4 rue de la Paix - Saint-Sauveur  
05.62.79.04.66

secours.pop-st-sauveur@orange.fr  
Ouvert tous les jeudis de 10h à 16h

## Les 20 ans du Téléthon

C'est la recette récoltée par le Téléthon le 4 décembre dernier à Saint-Sauveur.

Le chiffre :  
**6750€**

Vous avez été nombreux à participer au cru 2015. Merci à tous les participants, donateurs et organisateurs pour leur implication et leur générosité.

En 2016, nous fêterons les 20 ANS DU TÉLÉTHON de Saint-Sauveur.

Pour l'occasion, l'édition 2016 devrait avoir une saveur particulière. Nous y travaillons...

## Appel aux bonnes volontés



Comme il l'a annoncé lors de la dernière réunion des associations, le président Monsieur RIVIERE souhaite passer le relais, après plusieurs années d'investissement.

C'est tout naturellement que les acteurs du Téléthon de Saint-Sauveur font un appel à volontaires afin de reprendre le flambeau et faire en sorte qu'à Saint-Sauveur, l'action menée jusqu'à présent pour **VAINCRE LA MALADIE continue.**



Contact :  
**Monsieur François RIVIERE**  
**06.17.51.29.32**

## Les Gal'Abrials pensent à la prochaine saison



Encore quelques représentations de « Vacances de rêve » et la troupe préparera sa prochaine comédie. Laquelle ? Le choix est difficile surtout si l'on veut être à la hauteur des précédentes prestations. Une comédie toutefois tient la corde dont nous ne dévoilerons pas le titre bien sûr ! Cependant, pour la mettre en scène la troupe rechercherait un comédien, entre 40 et 50 ans, même débutant ! N'hésitez pas à contacter la troupe au 06 67 86 50 10.

C'est début Juin que sera donnée la dernière représentation de « Vacances de Rêve ». Après quoi, les comédiens partiront en vacances avec dans leur bagages leur nouveau rôle à étudier. Les répétitions reprendront début septembre mais la nouvelle pièce ne verra le jour qu'au mois de mars 2017 ! Entre temps, et pour deux représentations seulement les Gal'Abrials reprendront « Mexi...ico ! » avec toujours autant de plaisir ! Ah Théâtre quand tu nous tiens !

# Vie associative

## Les Ours de St-Sauveur

### Fitness-Zumba et Judo : St-Sauveur Champion Midi-Pyrénées

Remportant toutes les catégories des jeunes (Poussin(e)s-Benjamin(e)s-Minimes-Cadet(te)s), les Ours de Saint-Sauveur ont récemment renouvelé leur titre de champion Régional de club dans la nouvelle grande Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées qui regroupe désormais près de 400 clubs. Soulignons l'invincibilité du jeune Nys Chadburn toujours invaincu en tournoi et qui reste un grand espoir du club. Mais les Ours, c'est aussi de nombreuses animations comme les cours déguisés, les cours familles et les sorties gratuites : Animaparc pour les jeunes, Water-Jump de Perpignan où les ados ont sauté du plus grand toboggan d'Europe..

#### Le judo à partir de 4 ans



Beaucoup de jeunes viennent découvrir notre activité comme première approche sportive. En effet, outre le côté ludique, il permet d'améliorer la confiance en soi, l'équilibre, la sociabilité et le contrôle de soi. Le judo est un véritable sport éducatif qui permet à chacun de s'amuser, de respecter les règles, de découvrir l'entraide, d'évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser. Nous venons d'inviter les enfants à Pitchoun Parc, une bonne tranche de rigolade...

#### Le Fitness, c'est bon pour les fessiers...

Après les fêtes de fin d'année, quoi de mieux que de venir perdre du poids avec Super Marie ? Elle vous propose des cours de Fitness, step et zumba presque tous les jours. Téléchargez les horaires sur le site du club : « Les Ours judo ». C'est en musique et dans une excellente ambiance que les adhérentes participent à des cours sans cesse renouvelés de cardio, fitness.

**Les cours de Fitness se déroulent : Lundi 19h-20h. / 20h15-21h15 / Mercredi 20h-21h / Jeudi 19h-20h / Samedi 11h15-12h15**



#### Zumba enfants et Zumba Adultes



**Enfants** : dès l'âge de 5 ans – lundi de 18h à 19h  
**Adultes** : lundi 20h15 - Jeudi 19h.



Avec une seule adhésion, vous pouvez pratiquer toutes les disciplines avec des professeurs compétents, diplômés, sans supplément de tarif et sans limites du nombre de cours. Nous tenons à remercier la Mairie de St-Sauveur qui soutient le dynamisme de notre association.

**Les Inscriptions ré-ouvrent exceptionnellement : du 4 février au 4 mars pour 90€.**

**Contact :**  
06.22.60.81.23  
judo.ours@gmail.com



## La TNT passe à la Haute Définition en France métropolitaine

### Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la **T**élévision **N**umérique **T**errestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

#### Comment vérifier que votre téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :



**La TNT HD arrive le 5 avril 2016.**  
 Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.  
 Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.  
 - Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.  
 - Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.  
[www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)  
**0970 818 818**  
après l'heure locale

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).</li> </ul>	<b>ou</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.</li> </ul>
---	--	-----------	--	--

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à réaliser rapidement afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD peut se révéler suffisant.

Dans certains cas, à partir du 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes.

#### Des aides sont disponibles pour vous accompagner

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD,
- L'assistance de proximité

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr), ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h – appel non surtaxé).

## ÉCONOMIE : un nouveau service de proximité

Afin que la population ait une bonne connaissance du tissu économique de la commune, il nous a paru intéressant de faire un portrait des entreprises nouvellement installées. Dorénavant, nous souhaiterons la bienvenue aux nouveaux acteurs économiques de Saint-Sauveur chaque fois que l'occasion se présentera.

### Aujourd'hui, c'est la cuisine qui est à l'honneur.

Il y a quelques mois, Nathalie MILAN CARRASCOSA a créé une activité de service à domicile dédiée aux particuliers ou entreprises qui souhaitent se faire livrer des plateaux repas.



Chaque jour, elle prépare des repas exclusivement avec des produits frais. Ces repas peuvent convenir aussi bien aux particuliers qu'au personnel des entreprises où il n'y a pas de service de restauration.

Elle peut aussi organiser des repas à l'occasion d'événements ou de soirées.

Nous lui souhaitons la réussite pour sa jeune entreprise dont les premiers retours sont excellents et encourageants.



### MA CUISINE POUR VOUS

Livraison de repas pour entreprises et particuliers

06.09.78.30.22

[macuisinepourvous@hotmail.com](mailto:macuisinepourvous@hotmail.com)

## Prochaine permanence des conseillers départementaux

Ghyslaine CABESSUT et Jean-Luc RAYSSEGUIER peuvent vous recevoir

Dans les locaux de la mairie de Saint-Sauveur

Le Mercredi 11 mai 2016 entre 9h à 12h

**SUR RENDEZ-VOUS**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- AZZI Adam ..... 4 octobre 2015
- AZZI Yasmine ..... 4 octobre 2015
- MOGHRAOUI Younes ..... 24 octobre 2015
- PAYET Lény ..... 26 octobre 2015
- MARRAS Anaïs ..... 14 janvier 2016
- BOUDARD Louise ..... 7 février 2016

### Décès

- MALPEL Paule, née STRUXIANO ... 26 octobre 2015
- MADER Marie-Jeanne, née DELPECH ..... 12 janvier 2016
- CLARIS Yvette ..... 22 janvier 2016



Vous aussi vous venez de vous installer sur la commune et souhaitez vous faire connaître ?

Contactez :

Karine GUICHEMERRE 05.34.27.31.68

[communication.msts@orange.fr](mailto:communication.msts@orange.fr)

## Agenda 1<sup>er</sup> trimestre 2016



### MARS

<b>Vendredi 18 mars à 15h</b>	<b>Thé Dansant</b> organisé par l'Atelier Chorégraphique - Salle des Fêtes Rens. 06.20.87.80.24 (Daniel)
<b>Samedi 19 mars à 19h30</b>	<b>Fête de la Bière</b> organisé par le Comité des Fêtes - Salle des Fêtes Rens. 06.84.04.60.10 (Sabrina)
<b>Samedi 26 mars à 14h</b>	<b>Carnaval</b> organisé par l'APEEPSS Salle des Fêtes Rens. 06.18.47.81.42 (M <sup>me</sup> Michelin)

### MAI

<b>Dimanche 8 mai de 14h à 19h</b>	<b>Thé Dansant</b> organisé par l'Atelier Chorégraphique - Salle des Fêtes Rens. 06.20.87.80.24 (Daniel)
<b>Dimanche 22 mai</b>	<b>Vide-grenier</b> organisé par l'APEEPSS - Salle des fêtes Rens. 06.18.47.81.42 (M <sup>me</sup> MICHELIN)

# Paroles données



## Merci Docteur DESTAIN

Lors de la cérémonie de présentation des vœux à la population, Monsieur PETIT a rendu un hommage amical, bien loin des discours convenus, à Monsieur le Docteur Christian DESTAIN qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Trente sept ans au service de nos concitoyens, le Docteur DESTAIN a su créer au fil des ans des liens très forts avec ses patients. Durant toute sa carrière qu'il a démarrée en 1978 et qu'il a consacrée fidèlement à Saint-Sauveur, il est resté le médecin du village, le médecin de

famille, celui qui devient le confident, l'ami, celui qui écoute... Il reste à Saint-Sauveur où avec son épouse Hélène, ils ont choisi de continuer à résider, et où ses enfants Mathias et Fabien sont très investis dans le monde associatif. La médaille de la ville qui lui a été remise n'a d'autre prétention que de l'honorer et le remercier vivement du fond du cœur, au nom de tous les habitants de Saint-Sauveur, pour son dévouement, son charisme, sa compétence qui n'ont d'égal que sa modestie. Merci Docteur DESTAIN.

## Le rendez-vous de Paola

**Janvier et février, les mois des veloutés pour pouvoir nous réchauffer !**

### **Velouté de Butternut aux châtaignes**

Cette recette a été servie à l'école publique au mois de janvier.



#### **LES INGREDIENTS :**

- 1 butternut
- 1 boîte de marrons entiers pelés
- 1 patate douce
- 50 gr de beurre
- 1 Maggi
- Du poivre
- Quelques lardons nature (facultatif)

#### **RECETTE :**

Laver, vider, peler et découper en petits cubes le butternut, ainsi que la patate douce.

Dans un faitout, faire fondre le beurre, y rajouter le butternut la patate douce, et la boîte de marrons.

Faire fondre pendant 30 bonnes minutes à feu doux.

Préparer le bouillon avec le Maggi et 200 ml d'eau chaude, et le verser sur les légumes fondus, poivrer bien mélanger et laisser cuire 15 à 20 mn à couvert, toujours sur feu doux.

Si besoin rajouter de l'eau, si vous préférez un velouté moins épais

Mettre le tout dans un mixeur et verser chaud dans un bol de service, en décorant de brisures de marrons, et de quelques lardons que vous aurez au préalable fait dorer dans une poêle.

#### **LE PETIT PLUS DE PAOLA :**

Pour rendre cette entrée encore plus raffinée, rajouter en plus des brisures de marrons, des petits copeaux de foie gras, ainsi qu'un nuage de chantilly salée maison, que vous déposerez délicatement sur le dessus.

*Bon appétit à tous !*





# **FÊTE DE LA BIÈRE**

**Salle des fêtes de Saint-Sauveur**